



POSTURE VIGIPIRATE

AVIS AUX RIVERAINS

de la RUE DE L'AVENIR, de l'IMPASSE DES LILAS, de l'IMPASSE DE CERISIERS

Considérant le contexte national et international tendu et de la menace terroriste, la Première ministre a décidé d'activer le VIGIPIRATE au niveau :

« Urgence Attentat », soit le niveau le plus élevé

Cette élévation de niveau se traduit par un renforcement des mesures de protection autour des sites sensibles dont les établissements scolaires.

C'est pourquoi, j'ai décidé de renforcer l'accès à l'école et d'interdire la circulation des voitures rue de l'avenir avec la mise en place de chaînes :

- A l'entrée, côté stade, au droit des boîtes aux lettres
- A hauteur de l'école au droit du chemin communal

Cette interdiction s'applique à compter du 16 octobre 2023 jusqu'à nouvel ordre :

- Le matin de 08h15 à 09h00
- Le midi de 11h45 à 13h30
- Le soir de 16h15 à 16h45

Merci de votre compréhension



Le maire
Edith GODIER